



Le covoiturage domicile-travail gratuit sur BlaBlaLines dans le Genevois français dès le 23 février

À partir du 23 février 2021, les automobilistes circulant sur les routes du Genevois français ont une raison de plus pour covoiturer ! En s'associant avec BlaBlaLines, le Pôle métropolitain du Genevois français confirme son engagement pour diminuer le nombre de véhicules sur les routes et accentuer le covoiturage domicile-travail, qui est l'une des solutions concrètes pour réduire les émissions de CO2 et répondre aux enjeux de déplacements dans notre agglomération transfrontalière.

Pour encourager la pratique du covoiturage dans les déplacements quotidiens, le Pôle métropolitain prendra en charge les covoitages réalisés dans le Genevois français sur BlaBlaLines, l'application de BlaBlaCar dédiée au covoiturage domicile-travail. Dès le 23 février 2021, les trajets de covoiturage domicile-travail réalisés dans le Genevois français sur BlaBlaLines seront offerts. Le dispositif est développé et financé par le Pôle métropolitain du Genevois français, pour qui le développement des mobilités alternatives est une priorité.

Comment ça fonctionne ?

1. **Les passagers et conducteurs téléchargent l'application BlaBlaLines** et y renseignent leurs adresses de domicile et de travail ainsi que leur planning pour la semaine.
2. **L'application met en contact les membres** qui empruntent le même itinéraire aux mêmes horaires. Les points de rendez-vous sont fixés automatiquement, sans détour pour le conducteur et avec le minimum de marche pour le passager.
3. **Les covoitureurs valident leur trajet.**
→ Pour tout trajet réalisé sur le territoire du Genevois français, celui-ci est **gratuit pour le passager, et le conducteur reçoit une compensation de 2 à 5€** par trajet et par passager grâce au soutien du Pôle métropolitain.

Pour encourager les conducteurs à sauter le pas, ces derniers reçoivent également une carte carburant de 15 € après leur premier covoiturage.

23 000 membres BlaBlaLines dans le Genevois français

Complémentaire à l'offre de transport en commun, en particulier dans les zones peu ou non desservies, le covoiturage est une solution de mobilité à la fois écologique, conviviale et efficace. Pour covoiturer dans les meilleures conditions possibles, il convient de respecter les mesures sanitaires et les gestes barrières.

Contact presse

Louise FLATTET

Tél. : +33 (0)6 37 00 82 27

communication@genevoisfrancais.org

genevoisfrancais.org



Top des axes sur BlaBlaLines les plus empruntés actuellement dans le Genevois français :

1. Annecy <> Annemasse
2. Bellegarde-sur-Valserine <> Cluses
3. Divonne-les-Bains <> Valleiry
4. Annemasse <> Villaz
5. Bellegarde-sur-Valserine <> Carouge

« Avec près d'1,4 million de déplacements quotidiens dans le Genevois français, l'un des défis de notre territoire est de réduire l'utilisation de la voiture individuelle. Ainsi, le Pôle métropolitain initie de multiples démarches à l'échelle du Genevois français pour améliorer la mobilité au quotidien et encourager les changements de comportement : covoiturage, autopartage, accompagnement des entreprises, valorisation des modes de transports collectifs. Ce partenariat avec BlaBlaLines constitue une réponse concrète aux enjeux de déplacements de notre agglomération transfrontalière. » souligne Christian Dupessey, Président du Pôle métropolitain du Genevois français.

« Cette collaboration avec le Pôle métropolitain est essentielle pour développer la pratique du covoiturage domicile-travail, particulièrement adapté aux aires urbaines vastes comme le Genevois français. La mobilité partagée constitue une alternative appropriée aux transports collectifs et son financement par les collectivités territoriales est d'autant plus pertinent. Suite au lancement d'un partenariat similaire avec la région des Pays de la Loire en janvier, le nombre de covoitureurs a progressé deux fois plus vite dans la région que dans le reste de la France. » précise Adrien Tahon, Directeur Général de BlaBlaLines.

Informations complémentaires :

www.genevoisfrancais.org et www.blablalines.com



À propos de BlaBlaLines

BlaBlaLines est l'application de BlaBlaCar dédiée au covoiturage domicile-travail. Lancée en 2018, elle rassemble aujourd'hui 1,5 millions de membres en France. Les conducteurs et les passagers enregistrent leurs adresses et horaires de trajets domicile-travail. L'application met en contact les membres qui empruntent le même itinéraire aux mêmes horaires. Les points de rendez-vous sont fixés automatiquement, sans détour pour le conducteur et avec le minimum de marche pour le passager. BlaBlaCar rassemble 90 millions de membres dans 22 pays. Avec l'intégration de BlaBlaLines et de BlaBlaBus (bus longue-distance), BlaBlaCar souhaite devenir la place de marché de référence de la mobilité partagée.

Contacts techniques

Pôle métropolitain du Genevois français

Anne Ponchon
Tél. : +33 (0)6 30 21 30 43
anne.ponchon@genevoisfrancais.org

BlaBlaCar

Adeline Prévost et Nicolas Michaux
Tél. : +33 (0)1 76 42 02 04
presse@blablacar.com

Contact presse

Louise FLATTET
Tél. : +33 (0)6 37 00 82 27
communication@genevoisfrancais.org
genevoisfrancais.org

Agence Profile

Vanessa Chicout
Tél. : +33 (0)6 66 77 22 89
blablacar@agence-profile.com